

L'éolien terrestre en Loire-Atlantique : entre vents contraires et vents favorables...

Au milieu des années 2000, les Pays de la Loire ne possédaient qu'un parc éolien terrestre, celui de Bouin en Vendée. Aujourd'hui les choses ont évolué et les éoliennes commencent à s'inscrire dans le paysage. La Loire-Atlantique veut mettre les bouchées doubles.

Par Dominique Hervouët

Au fil des mois, les grands mâts allant de 127 à 150 mètres et supportant des pales de 45 m s'érigent ou sont en activité dans différentes communes du département : Derval, Soudan, Erbray ou sont en voie d'achèvement comme à Issé, Campbon, Riaillé, La Limouzinière.

Actuellement, 10 parcs dotés de 49 éoliennes sont réalisés pour une puissance

265 ÉOLIENNES POUR 522 MW

de 500 m des zones urbanisables et un minimum de cinq éoliennes par site", indique-t-on à l'hôtel du Département où l'on suit les choses de très près, tout en déplorant ces

nouvelles contraintes administratives qui réjouissent les riverains. Les recours devant le tribunal administratif sont nombreux après le dépôt des permis de construire...

Si la Loire-Atlantique possède l'avantage de tout département côtier, celui d'être au grand vent du large, en revanche le développement de l'urbanisation limite les zones qui peuvent accueillir les parcs dont les éoliennes sont soumises à une enquête d'utilité publique dès que leurs mâts dépassent les 50 m de haut.

PLUSIEURS PROJETS PROSCRITS PAR LE GRENELLE 2

Philippe Grosvallet, vice-président du conseil Général, pointe le retard pris par les industriels français face aux entreprises allemandes et danoises qui ont créé une véritable filière de l'éolien, mais pour lui ce marché reste énorme : "En outre, C'est potentiellement un marché de renouvellement et il faut savoir saisir les opportunités qui existent dans cette filière. Nous avons la matière grise et la main d'œuvre pour le faire".

totale de 102 MW mais on compte 63 projets de parcs éoliens - dont 23 permis accordés - notamment dans le Pays de Retz. Ces parcs s'inscrivent dans le cadre des zones de développement éolien définies par l'Etat pour pouvoir bénéficier d'un rachat - très avantageux - de leur électricité par EDF.

Dans le département, cela représente un total de 265 éoliennes susceptibles de fournir une puissance totale de 522 mégawatts, ce qui est moins que l'objectif fixé lors du Grenelle de l'environnement (600 MW). Cela représente 9% d'énergie éolienne dans la consommation d'énergie qui devait être atteinte en 2010 ! Si tout va bien, ce sera pour 2020.

"Ces chiffres indiquent une régression due probablement à la prise en compte des nouvelles règles du Grenelle 2 qui imposent une limite de 500 m des zones urbanisables et un minimum de cinq éoliennes par site", indique-t-on à l'hôtel du Département où l'on suit les choses de très près, tout en déplorant ces

Prévoir la production éolienne : IPES est entré en action

Les énergies renouvelables peuvent monter en puissance : RTE est paré. Grâce à des moyens informatiques modernisés, l'acteur de la distribution d'électricité en France pilote toujours mieux le réseau. Illustration au travers du logiciel IPES.

Par Magali Le Clanche

Si RTE ne compte pas les éléments naturels, il sait en revanche en mesurer de plus en plus finement les effets.

Et prévoir, en particulier, la production d'énergie liée au vent et au solaire. Depuis fin 2009, RTE a ainsi mis en service un logiciel informatique innovant du nom d'IPES (insertion de la production éolienne et photovoltaïque sur le système) dans ses sept centres régionaux en France. Objectif : disposer d'informations pointues sur la production éolienne et maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité.

SIMULATIONS ET SUIVI EN TEMPS RÉEL

Installé pour l'Ouest au dispatching de La Chapelle-sur-Erdre (voir page 23), ce logiciel constitue un aller hors pair pour les ingénieurs du site. Avec un principe simple : à partir des prévisions de vent fournies par Météo France, IPES se charge d'établir des prévisions cette fois

de production éolienne. Un outil rendu nécessaire par le développement des énergies durables. "Dans le cas du nucléaire, du fioul ou du charbon, il suffisait de disposer d'un compteur à la sortie de la centrale pour suivre par exemple la production énergétique en temps réel. Pour l'éolien, tributaire de la présence ou non de vent un jour donné, la tâche s'avère plus difficile", commente Didier Bény, directeur RTE Ouest.

D'un montant global d'un million d'euros pour équiper les différents dispatchings de l'hexagone, l'investissement réparti par IPES est synonyme d'apports multiples. A commencer par une sécurité accrue. "Si une dépression creuse passe sur la Bretagne ou les Pays de la Loire, les éoliennes génèrent une forte production d'électricité, explique le responsable. D'où l'importance, grâce à IPES, de disposer de données fiables et précises afin de pouvoir l'évacuer sur le réseau sans congestions ni coupures".

Via cet outil doté d'une interface élaborée (IPES permet de représenter les informations sous forme de courbes, cartes géographiques etc, de zoomer sur un parc d'éoliennes voire de se projeter à l+2.) les dispatcheurs suivent en temps réel l'évolution des productions et visualisent les prévisions pour le jour même ou le lendemain.

CAP SUR LE OFFSHORE

Et le logiciel ne tourne pas encore à plein régime. Dans les prochaines années, ses performances sont ainsi attendues sur des terrains plus étendus. "Opérationnel déjà pour la surveillance de la production photovoltaïque, IPES devrait exploiter pleinement cette fonctionnalité en fonction du volume national dans les 3 ou 4 ans à venir, indique Didier Bény. D'ici 2015, le logiciel s'appliquera également sur les nouvelles fermes éoliennes offshore". Avec un enjeu constant pour RTE : la gestion optimale des flux d'énergie sur le réseau. ■

PARC D'ACTIVITÉS PORTE ESTUAIRE -75 Ha SAVENAY/CAMPBON



- ✓ A Savenay /15 min de Nantes et 10 min de Saint-Nazaire,
- ✓ Accessibilité directe par les nationales 165/171,
- ✓ A proximité :
 - de la gare de Savenay,
 - des infrastructures portuaires,
 - du futur aéroport Notre Dame des Landes.

La communauté de communes Loire et Sillon vous propose :

- ✓ Des terrains viabilisés de 1 000 à 20 000m²,
- ✓ Un bâtiment de 400m² à la location.

CONTACT
02 40 56 88 44
devecc@cc-loiresillon.fr
www.cc-loiresillon.fr